



MAIRIE
DE
TREGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le dix novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Madame SCAER JANNEZ

Etaient présents : MM. SCAER JANNEZ – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – DERVOUOT Dominique – LE GAC Muriel - DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe - LE MAREC Vincent – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita — DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul - SALAUN Fanny – GUYON Yoann - BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.
formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Olivier BELLEC à Régine SCAER JANNEZ
- Michel TANGUY à Yannick SELLIN
- Marie-Pierre RIVIERE à Muriel LE GAC
- Sylvie VERGOS à Valérie VOISIN

Date de convocation : 3 novembre 2015

Monsieur Philippe NIMIS est nommé secrétaire de séance.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE CCA

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, rappelle que la commune a prévu de réaliser l'aménagement du centre bourg par tranches successives. la première tranche sera celle de l'aménagement de la rue de Melgven.

Le coût des travaux d'aménagement de la rue de Melgven est estimé à 558 299 € HT (y compris études, mais hors réseau eaux usées et hors travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDEF).

La commune sollicite pour ce projet une aide auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) au titre du dispositif des fonds de concours de l'année 2015.

Par délibération en date du 22 septembre dernier, le Conseil Municipal, a approuvé le plan de financement lié aux travaux d'aménagement de la rue de Melgven et a autorisé le Maire à solliciter l'octroi d'un fonds de concours auprès de CCA d'un montant de 104 297,00 €.

Or, le Conseil Communautaire a, par délibération en date du 24 septembre dernier, modifié le montant du fonds de concours possible pour les communes et notamment pour la commune de Trégunc. Celui-ci est maintenant porté à 133 781,00 € au lieu de 104 297,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter un fonds de concours d'un montant de 133 781,00 € auprès de CCA pour financer l'aménagement de la rue de Melgven.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 13 novembre 2015

La 1^{ère} adjointe au Maire
Régine SCAER JANNEZ

